



Rapport d'enquête simplifié

**NAUFRAGE, À LA SUITE D'UNE VOIE D'EAU,
DU CHALUTIER *L'INDOMPTABLE*
EN BAIE DE SAINT-BRIEUC, LE 24 MARS 2014**

Bureau d'enquêtes sur les événements de mer

Rapport publié : mars 2015

NAUFRAGE, À LA SUITE D'UNE VOIE D'EAU, DU CHALUTIER *L'INDOMPTABLE* EN BAIE DE SAINT-BRIEUC, LE 24 MARS 2014.

LE NAVIRE



Photo : source *Le Télégramme de Brest*.

Le chalutier *L'INDOMPTABLE*, immatriculé PL 402846, a été construit, en bois, à Paimpol en 1977.

Caractéristiques principales :

- Longueur hors-tout : 11,96 m ;
- Largeur : 4,92 m ;
- Jauge brute (UMS) : 21,33 ;
- Franc-bord : 543 mm ;
- Puissance de propulsion : 184 kW.

La coque est divisée en 3 compartiments (poste équipage, local machine et local barre) non étanches, conformément à la réglementation en vigueur à cette époque.

L'accès au poste équipage et au local machine se fait par un panneau situé à la timonerie.

L'accès au local barre se fait par un panneau situé sur la plage arrière avec un surbau de 0,60 m.

Circuit d'assèchement principal : une pompe attelée disposée en assèchement en permanence.

Circuit d'assèchement de secours :

- Une pompe de lavage (vanne 3 voies) ;
- Une pompe électrique avec déclenchement manuel ou automatique par flotteur et alarme ;
- Une pompe à bras.

Un détecteur de montée d'eau est situé dans le local barre.

Armé à la petite pêche, *L'INDOMPTABLE* est basé dans le port d'Erquy. Il navigue en 3^{ème} catégorie. Son permis de navigation est valide jusqu'au 10 avril 2015.

L'ÉQUIPAGE

L'INDOMPTABLE est armé par trois marins : un patron, un mécanicien (l'armateur) et un matelot.

Ils sont titulaires des brevets correspondant à leur fonction à bord et à jour de leur aptitude médicale.

LES FAITS

Heures locales (UTC+1)

Le 25 mars 2014 :

Pléine Mer en Baie de Saint-Brieuc : 00h36 - coefficient : 48.

Courant de flot : 2,5 nœuds portant à l'ESE.

Météo : (sémaphore de Bréhat) : Vent W force 3. Mer 3, pluie, température eau de mer 12°C.

L'INDOMPTABLE appareille du port d'Erquy le **24 mars 2014** vers **21h00**, pour le port du Légué à Saint-Brieuc, distant de 11 milles.

Il doit y être mis à sec pour une intervention à la suite d'une fuite d'huile au niveau de son presse étoupe de ligne d'arbre.

Le patron estime la durée du transit à 02 heures.

Vers **22h15**, dans le Nord du Plateau des Jaunes (au large de la Pointe de Pléneuf), l'équipage ressent une forte secousse accompagnée d'un bruit sourd au niveau de l'hélice.

Le patron débraye immédiatement puis il descend au compartiment moteur situé sous la timonerie où il constate une voie d'eau importante située sous la ligne d'arbre.

Dans le même temps, les deux autres marins (suspectant la présence d'un objet ou art dormant) se

rendent sur l'arrière pour vérifier visuellement la ligne de propulsion. Rien n'est visible.

Le patron est rejoint dans la machine par le mécanicien. Ils constatent que le réducteur est recouvert d'environ 30 cm d'eau.

Ils mettent en œuvre immédiatement les moyens d'assèchement disponibles.

Ils se rendent dans le local barre et constatent que ce dernier se remplit d'eau également.

À **22h34**, le patron avise le CROSS Corsen de la voie d'eau et de son intention de mouiller.

À **22h35**, diffusion du message « PAN PAN », le navire *THETIS* se dérouté sur zone.

Constatant que les pompes n'étaient pas la voie d'eau, le patron reprend contact avec le CROSS et indique qu'il décide de rejoindre la plage ou le port le plus proche (le port du Dahouët, distant de 2,8 milles environ).

Il embraye à nouveau et perçoit de fortes vibrations. Quelques instants plus tard, l'embrayeur- réducteur ne fonctionne plus, laissant *L'INDOMPTABLE* à la dérive, sans propulsion, vers les roches du Plateau des Jaunes, distant de 0,3 mille.

À **22h42**, mise en œuvre du canot *CÔTE DE PENTHIÈVRE* (SNS 201) d'Erquy.

À **22h46**, le navire de pêche *ARMILANT* se dérouté sur zone.

Les membres de l'équipage enfilent leurs VFI et disposent le radeau de survie.

L'INDOMPTABLE s'échoue au nord-ouest du Plateau des Jaunes à la position 48°37',2 N et 002°34'5 W en se couchant sur tribord.



L'INDOMPTABLE, le 27 mars à marée basse.

Les membres d'équipage embarquent dans le radeau de sauvetage avec un poste VHF portable.

L'INDOMPTABLE se retourne et sombre en quelques instants.

À **22h55**, le patron avise le CROSS Corsen qu'ils ont tous embarqué dans le radeau.

Le CROSS Gris-Nez réceptionne le signal de détresse émis par la balise 406 MHZ.

À **22h57**, appareillage de la *SNS 201*.

À **23h00**, diffusion du message MAYDAY RELAY.

À **23h11**, les naufragés informent le CROSS qu'ils aperçoivent la *SNS 201* et qu'ils vont tirer une fusée de détresse pour se signaler.

À **23h16**, le *SNS 201* aperçoit le radeau.

À **23h27**, les naufragés sont récupérés, en légère hypothermie.

À **23h31**, liberté de manœuvre aux navires *THETIS* et *ARMILANT*.

À **23h32**, le radeau de survie est récupéré par la *SNS 201*.

À **23h46**, la *SNS 201* arrive au port d'Erquy. Les naufragés sont pris en charge par le centre de secours d'Erquy et évacués sur l'hôpital de Saint-Brieuc.

CONSÉQUENCES

Après un séjour de quelques heures au Centre Hospitalier Régional de Saint-Brieuc, les marins ont eu un arrêt de travail de 1 mois.

L'épave de *L'INDOMPTABLE* a été démontée sur place et évacuée à terre.

OBSERVATIONS / ANALYSE

De nuit, par temps de pluie, le heurt sur la partie arrière du navire avec un objet massif flottant entre deux eaux est la cause la plus probable de l'avarie de coque, sans que la cinématique puisse être reconstituée.

Les photos prises par la suite montrent que la partie tribord de l'arceau de protection de l'hélice a été déformée par un choc violent avec cet objet. De même, un enfoncement de plusieurs planches de bordé est visible.

Ceci a déclenché une importante entrée d'eau.



Partie tribord déformée de l'arceau de protection de l'hélice.

Le choc a également provoqué la rupture des boulons de fixation de la partie avant (intérieure) du presse étoupe de la ligne d'arbre qui a également provoqué une entrée d'eau.



Partie avant (intérieure) du presse étoupe.

L'enfoncement de plusieurs planches de bordé et la rupture des boulons de fixation de la partie avant du presse étoupe de la ligne d'arbre expliquent les voies d'eau, les vibrations ressenties par l'équipage et le décrochage du réducteur.

L'absence de cloisonnement a conduit à un envahissement généralisé à tout le navire.

D'un point de vue réglementaire, le compartimentage de ce navire de pêche de 1977 n'était pas applicable (sauf transformation majeure après 1992).

Cependant l'armateur aurait pu avoir un retour d'expérience suite à la voie d'eau d'août 2004 (Rapport d'investigation préliminaire du BEAmer).

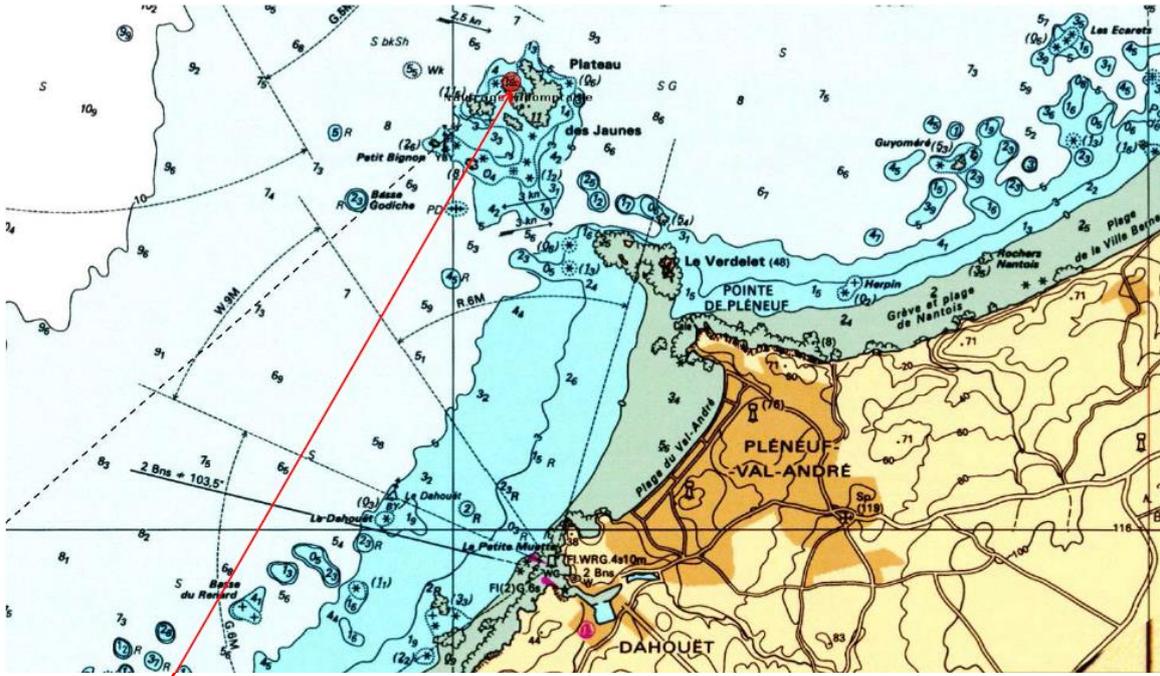
Les bonnes réactions dans la gestion de l'événement ont permis d'éviter des conséquences humaines.

CONCLUSION

Le heurt imprévisible, de nuit, avec un objet flottant entre deux eaux est l'origine la plus probable de l'événement.

ENSEIGNEMENTS

- 1 2015-E-030 : Un compartimentage étanche aurait probablement permis de contenir l'envahissement d'eau.
- 2 2015-E-031 : La bonne gestion de l'événement par l'équipage (information du CROSS, déclenchement volontaire de la balise, préparation du radeau, emport d'une VHF portable...) a contribué à ce que ce sauvetage, effectué de nuit au mois de mars, n'ait pas de conséquence humaine.



Position de l'épave de L'INDOMPTABLE



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Bureau d'enquêtes sur les évènements de mer

Tour Pascal B - 92055 La Défense cedex
téléphone : +33 (0) 1 40 81 38 24 - télécopie : +33 (0) 1 40 81 38 42
www.bea-mer.developpement-durable.gouv.fr
bea-mer@developpement-durable.gouv.fr



FRANCE
2009092411